

## SITES

## ABORDS DE L'ANSE S'LAURENT

COMMUNE : LA FORÊT-BEUZEC-COMP

CANTON : FOUESNANT

ARRONDI : QUIMPER

CLASSEMENTS

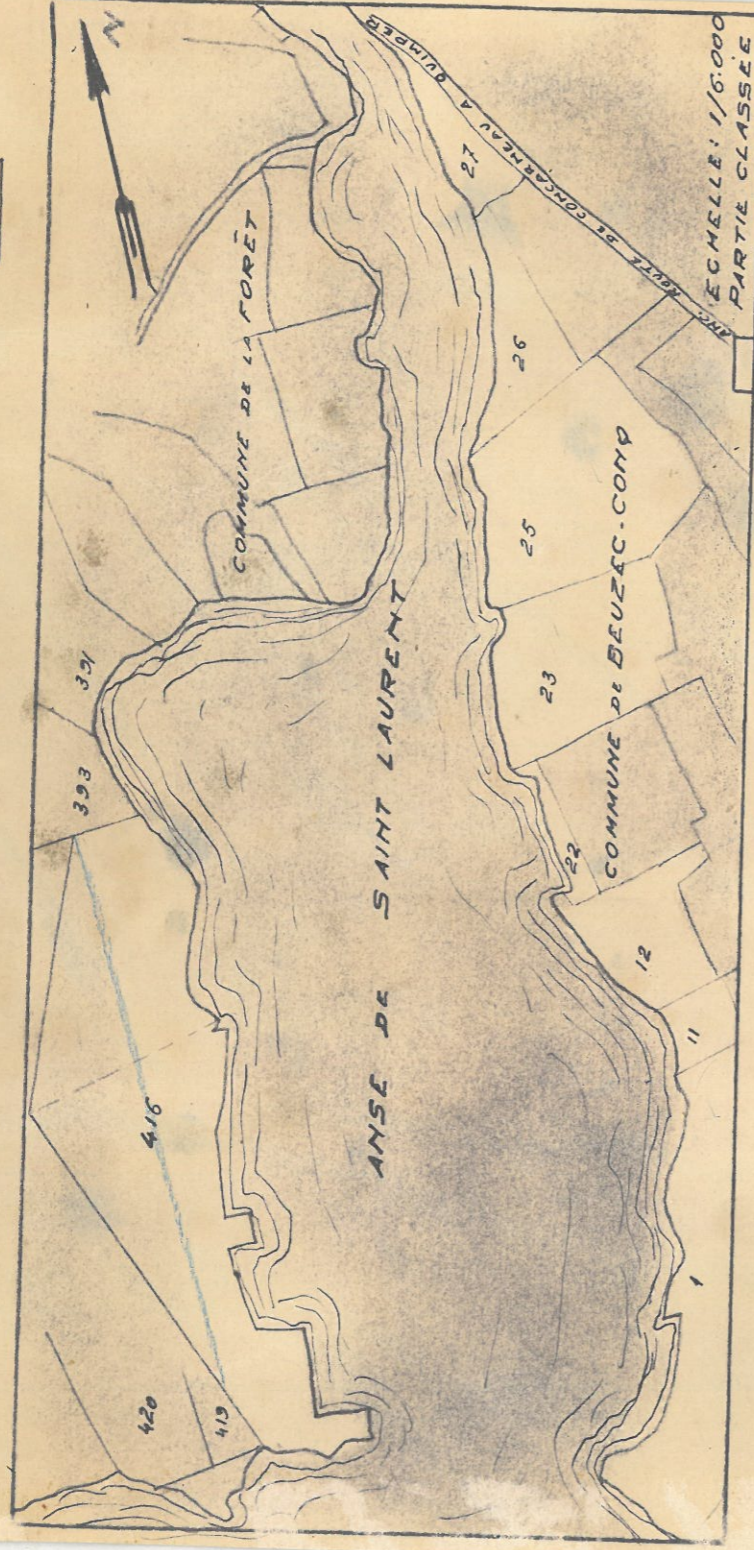


CARTE

MICHELLIN

N° 56

PLI:19



## ARRÊTÉS DU 22 SEPTEMBRE 1924

La portion Est, en bordure de l'anse Saint-Laurent, de la parcelle n° 416 section F du plan cadastral de la commune de la forêt Fouesnant (Finistère) au lieu dit Keraliot, Coat ar Ménez, est classée parmi les sites et monuments naturels de caractère artistique.

Cette portion correspond aux coupes n° 2 & 3 du plan.

Les parcelles de terre n 1. 11. 12. 22. 23 .  
25. 26. 27. Section F du plan cadastral de la commune de Beuzec-Comp (Finistère) forment la rive de l'anse de Saint-Laurent sont classées parmi les sites et monuments naturels de caractère artistique.

signé: GODARD

(2) CONCARNEAU.

Pour copie conforme,  
Le Chef du bureau des  
Monuments historiques  
et des Sites :